AVERTISSEMENTS AGRICOLES



BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

Régisseur des recettes DDA
C. C. P. 8604-02 Nantes

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone nº 66.21.32 Poste 571

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant. M. JOURNET

BULLETIN N° 141 d'AOUT 1978 - TOUS DEPARTEMENTS DLP 30-8-78031166

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Le deuxième vol se poursuit dans la Vallée de la Loire; il est très faible. Un risque d'attaque existe, mais il est limité aux vergers de faible surface, situés à proximité d'arbres abandonnés. Par conséquent :

- dans les vergers de ce type, situés dans le département de la Vendée, il y a lieu d'exécuter un traitement immédiat.
- dans les vergers de ce type, situés dans les départements du Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique (sauf le Nord), du Sud de la Sarthe et de la Mayenne, ce traitement pourra être repoussé aux derniers jours de cette semaine.
- dans les vergers de grande surface, dans les vergers qui ne sont pas situés à proximité de source de contamination et dans les vergers du Nord de la Loire-Atlantique, du Nord de la Sarthe et de la Mayenne, il n'y a pas lieu d'intervenir.

Respecter les délais d'emploi des insecticides avant la récolte.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - MALADIES DE CONSERVATION - Dans les vergers où un traitement dirigé contre le Carpocapse doit être exécuté, on pourra en profiter pour assurer la protection contre ces maladies.

ARAIGNEE ROUGE - PSYLLE DU POIRIER - Ces deux parasites rencontrent actuellement des conditions climatiques favorables à leur développement. Ils doivent donc continuer d'être surveillés attentivement (se reporter au bulletin n° 140 du 23 Août).

VIGNE

VERS DE LA GRAPPE - Le deuxième vol de la Cochylis et de l'Eudémis est pratiquement terminé. Aucune ponte nouvelle n'a eu lieu. Il n'est donc plus nécessaire d'intervenir contre ces insectes cette année.

MILDIOU - La récente période chaude et sèche a considérablement ralenti le développement de cette maladie qui est peu virulente actuellement. Toutefois, de nouvelles taches, consécutives aux pluies de la première décade d'Août, sont apparues récemment sur la végétation nouvelle. Pour assurer la protection contre le Mildiou jusqu'aux vendanges, un dernier traitement doit être exécuté.

- Dans les vignobles de Mareuil et de Brem s/Mer, en Vendée, et dans les autres vignobles de Vendée, ce traitement, qui devra être réalisé avec beaucoup de soins, pourra être exécuté dans les premiers jours de la semaine du 4 au 9 Septembre.
- Dans les vignobles de la Loire-Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire, dans les autres vignobles de Maine-et-Loire et dans les vignobles du Sud de la Sarthe, ce dernier traitement pourra être exécuté dans le courant de la semaine du 4 au 9 Septembre. Il pourra être limité à la protection des pointes dans les parcelles où le Mildiou est absent, ce qui constitue le cas le plus fréquent.

Tenir les vignes soigneusement rognées.

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire
"PAYS DE LA LOIRE",

Tirage du 29 AOUT 1978.

G. RIBAULT.

34